



## COMITÉ INTER MINISTÉRIEL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (CIAT)

### PROGRAMME DE SECURITE FONCIERE EN MILIEU RURAL

Financement : Banque Interaméricaine de Développement (BID)

---

#### APPEL A MANIFESTATIONS D'INTERET

#### ANALYSE DES RELATIONS ENTRE LES STATUTS DE TENURE FONCIERE ET L'UTILISATION DU SOL

**NATURE DE LA MISSION :** Elaborer et mettre en œuvre une méthodologie d'analyse des relations entre les statuts de tenure foncière et les catégories d'utilisation du sol dans les communes concernées.

#### DELAI POUR LES SOUMISSIONS DES MANIFESTATIONS D'INTERET :

Mardi 28 novembre 2017 à 3 heures p.m (heure locale)

Le Gouvernement d'Haïti a développé en 2010 sa **Politique Nationale de Développement Agricole 2010-2025**, qui identifie la faiblesse de l'administration foncière comme un facteur clé entravant le développement agricole et la gestion durable des ressources naturelles dans le pays et, par conséquent, définit l'amélioration de la **sécurité foncière comme un axe d'intervention stratégique**.

La gestion et l'utilisation des terres dépendent étroitement du statut et de l'administration de la tenure foncière : la sécurité foncière est l'un des principaux facteurs dont dépend la prise de décision des agriculteurs et propriétaires fonciers pour les investissements privés, ainsi que pour les investissements publics de l'État.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de Sécurité Foncière en Milieu Rural (PSFMR), le CIAT génère une quantité importante de données administratives de haute qualité sur les statuts fonciers des parcelles de cinq municipalités du pays (84,000 parcelles sur plus de 52,000 ha des communes de Camp-Perrin, Chantal, Grande Rivière du Nord, Bahon et Ste Suzanne). Parallèlement, le Centre National d'Information Géo-Spatiale dispose d'images aériennes datant de 2014 sur tout le pays avec une précision de 25 cm, ainsi que d'un atelier de restitution photogrammétrique qui permet d'effectuer une analyse précise de l'utilisation du sol par photo-interprétation.

Dans ce cadre, il devient très intéressant d'exploiter ces données disponibles afin d'observer et analyser les relations entre les statuts de tenure foncière et l'utilisation du sol dans les municipalités où le PSFMR intervient, notamment dans le but de produire de l'information pour alimenter les politiques et programmes publics d'investissements.

Les prestations sollicitées devront appuyer le CIAT et ses partenaires d'élaborer et mettre en œuvre une méthodologie d'analyse des relations entre les statuts de tenure foncière et les catégories d'utilisation du sol dans les communes concernées.

Plus précisément, la firme aura à réaliser les activités suivantes :

1. Révision de littérature nationale et internationale sur les questions de tenure foncière et utilisation du sol en milieu rural, et gestion des ressources naturelles en Haïti ;
2. Conception de la méthodologie d'analyse, qui inclura les données foncières géo-référencées recueillies dans les municipalités ciblées ; des données d'images aériennes à photo-interpréter afin de catégoriser l'utilisation du sol ; d'autres données socioéconomiques primaires et secondaires pertinentes.
3. Analyse des données, par le biais de calculs de corrélations et de régressions entre différentes variables pour observer les relations entre le statut foncier, l'utilisation du sol, les structures d'exploitations agricoles et autres variables pertinentes.
4. Conduite d'enquêtes de terrain nécessaires pour la collecte de données primaires et la vérification des observations produites
5. Elaboration d'un rapport d'analyse expliquant les résultats de l'analyse et propositions pour l'utilisation de la méthodologie pour l'orientation de politiques publiques agricoles, environnementales et d'aménagement du territoire
6. Diffusion de la méthodologie et des résultats par le biais d'ateliers et de formations

Le Secrétariat Technique du CIAT invite d'ores et déjà les firmes nationales et internationales admissibles à manifester leur intérêt dans la fourniture de ces services. Les firmes intéressées doivent soumettre toutes les informations nécessaires à démontrer qu'elles sont compétentes pour fournir lesdits services (brochures, description de services rendus dans le cadre de projets similaires, expérience dans des circonstances identiques, disponibilité du personnel compétent pour fournir les services, etc.). Les firmes peuvent s'associer pour joindre leurs compétences.

Une liste de firmes présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par le Secrétariat Technique du CIAT. Les firmes présélectionnées seront ensuite invitées à présenter leurs propositions technique et financière et une firme sera sélectionnée selon la méthode : « *Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ)* », conformément aux dispositions prévues dans les Politiques pour la Sélection et le Recrutement de Services de Consultants, GN-2350-9, de la Banque Interaméricaine de Développement. Le processus de sélection est ouvert à tous les soumissionnaires éligibles selon les conditions décrites dans lesdites politiques.

Les expressions d'intérêt doivent être reçues à l'adresse indiquée ci-dessous, au plus tard le mardi 28 novembre 2017 à 3 heures p.m (heure locale)

Adresse:

*Secrétariat Technique du CIAT*  
19, Rue Chérierz, Bois Patate, Canapé-Vert  
E-mail: *passation.marches @ciat.gouv.ht*

**Secrétariat Technique**  
**Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire**  
**CIAT**